

Cours pratique

à l'usage des

policiers de tous grades

==== appelés à appliquer ====

le Portrait parlé

par

Louis STRAUVEN



1922

IMPRIMERIE BÉNARD, SOC. AN.

— LIEGE —

LE PORTRAIT PARLÉ

COURS PRATIQUE

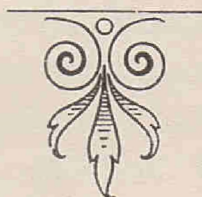
A L'USAGE DES POLICIERS DE TOUS GRADES

APPELÉS A
APPLIQUER LE

PORTRAIT PARLÉ

PAR

LOUIS STRAUVEN



1922

IMPRIMERIE BÉNARD, SOC. AN.,
LIÈGE

LE PORTRAIT PARLÉ

Dans la pratique policière actuelle, un des éléments les plus importants pour la recherche des délinquants est incontestablement un signalement suffisamment concis et explicite en même temps pour permettre l'identification sûre d'individus inconnus poursuivis. Jusqu'à présent, les méthodes employées étaient absolument insuffisantes pour arriver à des résultats positifs. Preuve en soient, les signalements donnés encore maintenant sur des documents officiels, tels que : passeports, permis de chasse, etc. Ces signalements sont composés de termes synthétiques fort vagues auxquels on ajoute, généralement, les détails de l'habillement, détails faciles à modifier. Ils sont presque toujours plus nuisibles qu'utiles, attendu qu'ils peuvent s'appliquer indifféremment à plusieurs personnes. C'est pour parer à cet inconvénient que le signalement descriptif ou « portrait parlé » a été créé. Il a, avec le signalement anthropométrique, le principe commun d'obéir aux lois générales de fixité chez le même individu et de variabilité d'un individu à l'autre.

Ayant suivi personnellement et avec grand profit ce cours à Bruxelles, je n'ai qu'une seule pensée, celle de le voir s'adresser à tous les policiers et être appliqué par tous.

Chargé de donner aux policiers liégeois un aperçu de ce cours, j'ai cru nécessaire, dans le but d'en faciliter

l'étude, de dresser un petit ouvrage pratique permettant à tous les policiers de suivre le cours sans pour cela devoir faire des études préliminaires.

Il est bien entendu qu'en créant ce petit manuel, je n'ai pas eu l'intention de donner une description complète du « portrait parlé ». Tout ce que j'ai voulu faire, c'est donner la nomenclature des termes appropriés à chacune des parties à examiner, afin de permettre à chaque élève de suivre le cours avec facilité et d'une façon régulière.

L. STRAUVEN,
commissaire-adjoint,
Liège.

ÉCHELLES INDIQUANT, POUR LA TAILLE
ET POUR LA LONGUEUR D'OREILLE, LA CORRES-
PONDANCE ENTRE LE CHIFFRE ET LES TERMES
DE L'ÉCHELLE DE DIMENSIONS.

1° Pour la taille.

<u>p</u>	p	(p)	m	(g)	g	<u>g</u>
? à 1 ^m 50	1 ^m 55	1 ^m 60	1 ^m 65	1 ^m 70	1 ^m 75	1 ^m 80 à id.

2° Pour la longueur de l'oreille.

<u>p</u>	p	(p)	m	(g)	g	<u>g</u>
? à 5,0	5,5	6,0	6,3	6,6	7,0	7,5 à id.

p = très petite.

g = très grande.

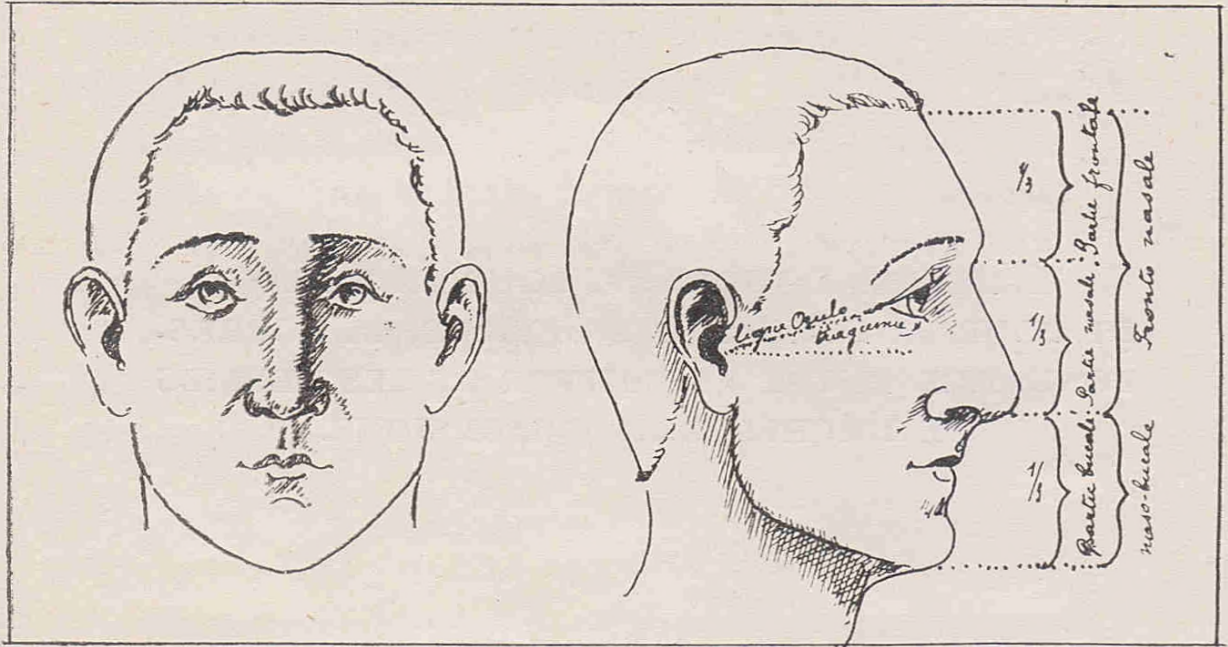
p = petite.

g = grande.

(p) = légèrement petite.

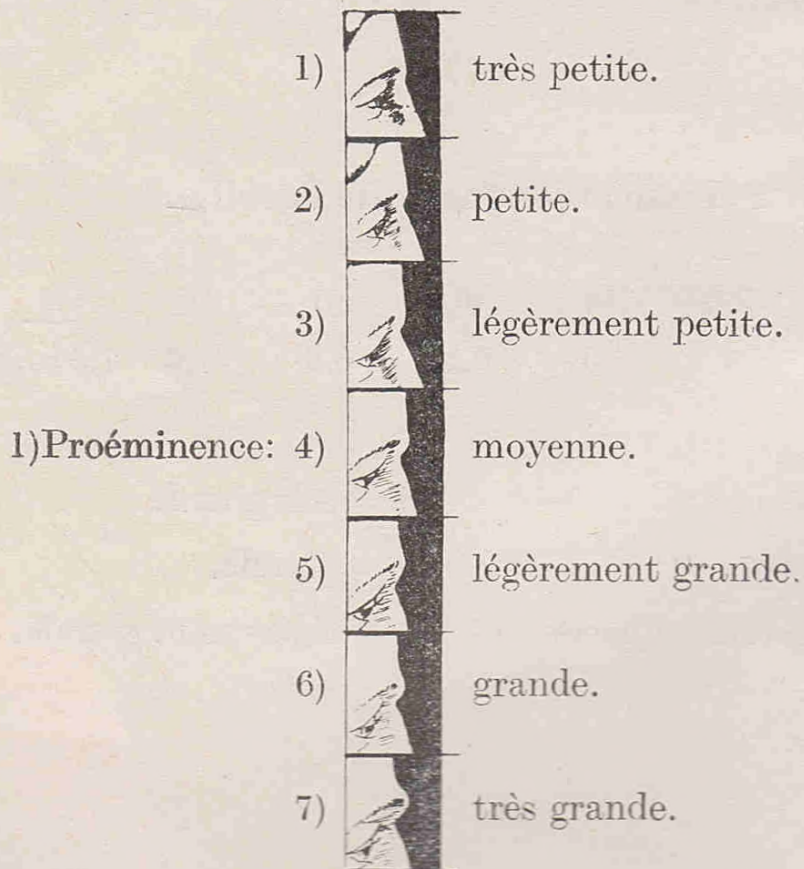
(g) = légèrement grande.

FRONT.



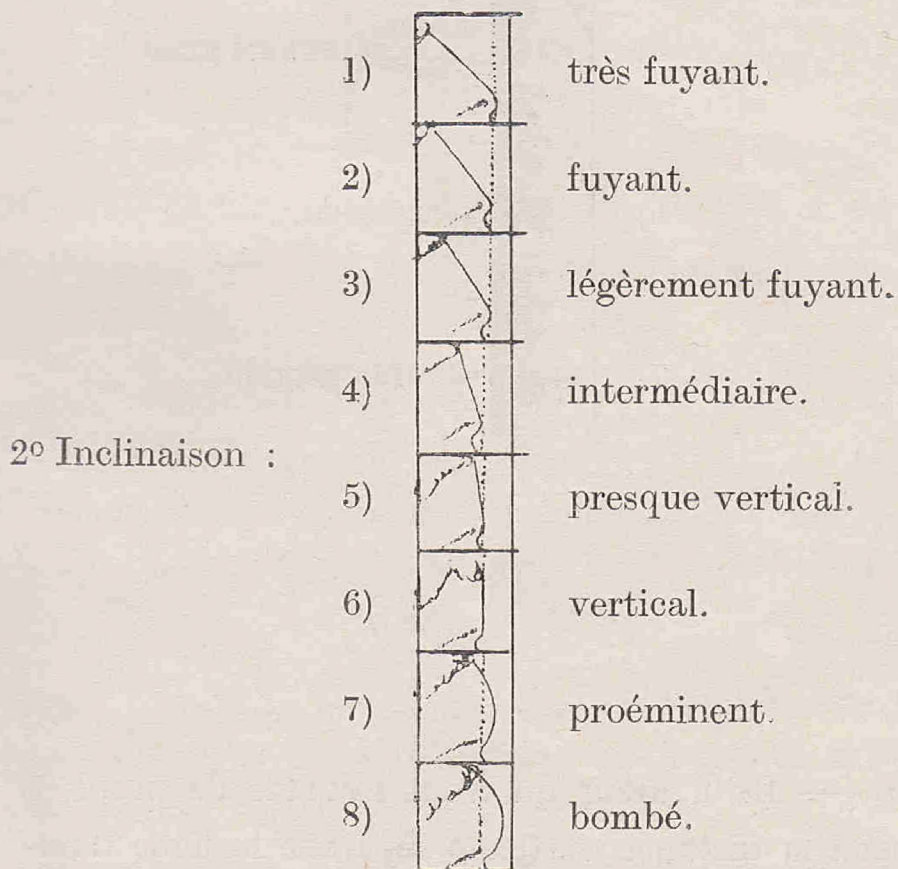
Le front est examiné au point de vue : 1° du degré de saillie des arcades sourcilières ; 2° de l'inclinaison de sa ligne de profil ; 3° de sa hauteur ; 4° de sa largeur ; 5° des particularités.

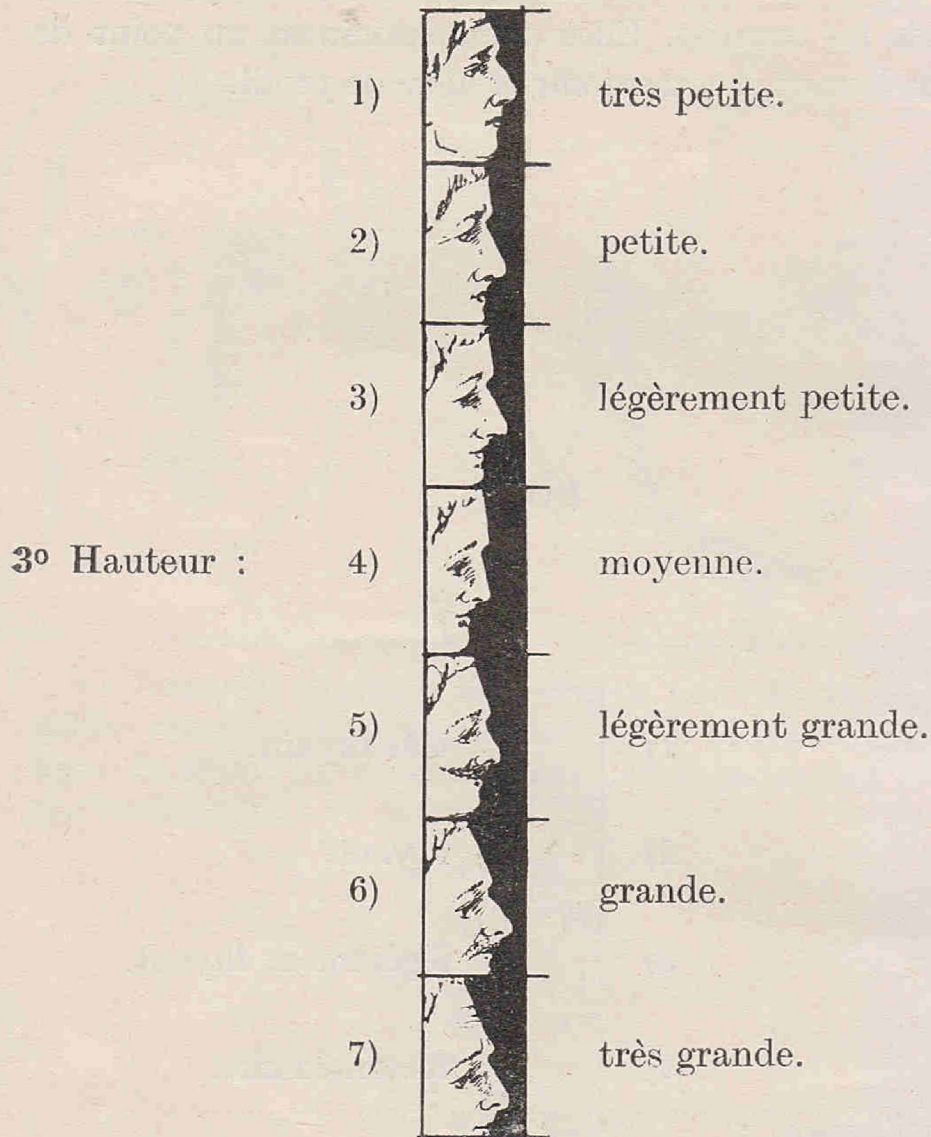
Arcades.










N. B. — Arcades = bande osseuse sur laquelle sont plantés les sourcils. Elles sont examinées au point de vue de leur avancement sur la ligne de profil.

Front.





N. B. — La hauteur du front s'évalue de profil et comprend la distance verticale séparant la ligne d'implantation naturelle des cheveux d'un plan horizontal passant par les arcades. Un front de hauteur moyenne est égal au tiers de la figure allant de l'implantation des cheveux à la pointe du menton.

- 4° Largeur :
- | | | |
|----|--|--------------------|
| 1) |  | très petite. |
| 2) |  | petite. |
| 3) |  | légèrement petite. |
| 4) |  | moyenne. |
| 5) |  | légèrement grande. |
| 6) |  | grande. |
| 7) |  | très grande. |

N. B. — La largeur du front s'évalue de face et est la distance qui sépare les deux tempes.



- 5° Particularités:
- | | | |
|----|---|------------------------------------|
| 1) | } | proéminence des sinus ; |
| 2) | | proéminence des bosses frontales ; |
| 3) | | front à profil courbe. |








N. B. — Sinus = boursouffure osseuse plus élevée que les arcades sur la ligne médiane et au-dessus de la tête des sourcils.

Bosses frontales = boursouffure qui se produit à la partie supérieure du front au-dessus du milieu des sourcils.





Front à profil courbe = ligne courbe très prononcée en deçà du front vertical.

RACINE DU NEZ.

La racine du nez s'examine au point de vue : 1^o de sa profondeur ; 2^o de ses particularités.

1 ^o Profondeur :	1)		très petite.
	2)		petite.
	3)		légèrement petite.
	4)		moyenne.
	5)		légèrement grande.
	6)		grande.
	7)		très grande.











N. B. — Racine du nez = cavité plus ou moins prononcée en haut du nez entre les deux yeux, vue de profil.











2 ^o Particularités :	1)		très étroite	} vue de face.
	2)		très large	
	3)		très petite	} vue de profil.
	4)		très grande	

NEZ.

Le nez est un des éléments qui donnent le plus de caractère à une figure. Sa description comporte : 1° la forme du dos du nez ; 2° l'inclinaison de la base ; 3° la saillie du nez ; 4° la largeur du nez ; 5° la hauteur ; 6° les particularités.








1° Dos du nez :

- | | | |
|-----|---|--------------------|
| 1) |  | très cave. |
| 2) |  | cave. |
| 3) |  | légèrement cave. |
| 4) |  | rectiligne. |
| 5) |  | légèrement vexe. |
| 6) |  | vexe. |
| 7) |  | très vexe. |
| 8) |  | très busqué. |
| 9) |  | busqué. |
| 10) |  | légèrement busqué. |







- | | | |
|---------------------|---|---------------------------|
| 11) |  | très cave sinueux. |
| 12) |  | cave sinueux. |
| 13) |  | légèrement cave sinueux. |
| 14) |  | rectiligne sinueux. |
| 15) |  | légèrement vexe sinueux. |
| Dos du nez (suite): | | |
| 16) |  | vexe sinueux. |
| 17) |  | très vexe sinueux. |
| 18) |  | très busqué sinueux. |
| 19) |  | busqué sinueux. |
| 20) |  | légèrement busqué sinueux |

N. B. — Dos du nez = ligne dorsale partant du point le plus creux de la racine pour rejoindre le bout du nez.

A remarquer que le terme « sinueux » ne peut s'employer seul. Le dos du nez s'examine de profil.








- 2^o Inclinaison de la base :
- | | | |
|----|---|----------------------|
| 1) |  | très relevée. |
| 2) |  | relevée. |
| 3) |  | légèrement relevée. |
| 4) |  | horizontale. |
| 5) |  | légèrement abaissée. |
| 6) |  | abaissée. |
| 7) |  | très abaissée. |

N. B. — Inclinaison de la base du nez = ligne partant du point d'attache de la narine avec la joue et qui suit le bord libre de la narine jusqu'au bout du nez. Elle s'examine de profil.

- 3^o Saillie du nez:
- | | | |
|----|---|--------------------|
| 1) |  | très petite. |
| 2) |  | petite. |
| 3) |  | légèrement petite. |
| 4) |  | moyenne. |
| 5) |  | légèrement grande. |
| 6) |  | grande. |
| 7) |  | très grande. |





N. B. — Saillie du nez = distance séparant le point d'attache de la narine du bout du nez. Elle s'examine de profil.

4^o Largeur
du nez :

- | | | |
|----|---|--------------------|
| 1) |  | très petite. |
| 2) |  | petite. |
| 3) |  | légèrement petite. |
| 4) |  | moyenne. |
| 5) |  | légèrement grande. |
| 6) |  | grande. |
| 7) |  | très grande. |

N. B. — La largeur du nez s'examine de face et comprend la distance horizontale qui sépare les deux ailes du nez dans leur plus grand écartement.

5^o Hauteur
du nez :

- | | | |
|----|---|--------------------|
| 1) |  | très petite. |
| 2) |  | petite. |
| 3) |  | légèrement petite. |
| 4) |  | moyenne. |

Hauteur
du nez (suite)

5)



légèrement grande.

6)



grande.

7)



très grande.

N. B. — La hauteur du nez s'évalue verticalement du point le plus creux de la racine au point d'attache de la narine à la joue.

Un nez moyen est un peu inférieur au tiers de la hauteur du profil de la tête, de la racine des cheveux à la pointe du menton.

6° Particularités
du dos du nez :

1)



dos en « S ».

2)



dos mince.

3)



dos large.

4)



méplat du dos.

5)



dos écrasé.

6)



dos incurvé à gauche.

7)



dos incurvé à droite.







N. B. — Dos en « S » = nez d'abord cave auprès de la racine et qui tend, en se relevant, à devenir vexe vers le bout.

Méplat du dos = sorte de renflement aplati placé à environ au tiers supérieur du dos du nez.

Dos écrasé = nez aplati à la suite d'un accident.

Dos incurvé à gauche ou à droite = la racine et le bout du nez passant par une ligne médiane, le milieu est incurvé vers la gauche ou vers la droite.

Nota. — Ne pas confondre un nez dont le dos est « incurvé » avec un nez dont le bout est « dévié » (voir ci-dessous). Dans le nez à dos incurvé, c'est le dos du nez qui sort de la ligne médiane, tandis que dans le nez à bout « dévié » c'est le bout qui sort de la ligne médiane.

- Particularités du
bout du nez :
- | | | |
|----|---|----------------------|
| 1) |  | bout effilé. |
| 2) |  | bout gros. |
| 3) |  | bout bilobé. |
| 4) |  | méplat du bout. |
| 5) |  | bout dévié à gauche. |
| 6) |  | bout dévié à droite. |
- bout couperosé.

N. B. — Bout bilobé = cartilage faisant nettement saillie sous la peau et se divisant à la manière de certaines races de chiens.

Méplat du bout = extrémité aplatie et présentant la forme d'un triangle.

Bout dévié à gauche ou à droite = pointe du nez rejetée vers la gauche ou vers la droite.

Bout couperosé = bout du nez rouge ; observé chez les alcooliques et aussi chez les femmes arrivées à la ménopause.

Particularités de la
cloison du nez :



1) cloison découverte.

2) cloison non apparente.

cloison absente.

cloison déviée à gauche.

cloison déviée à droite.







N. B. — Cloison découverte = cartilage médiane dépassant les narines.

Cloison non apparente = cartilage médiane ne dépassant pas les narines et ne pouvant s'apercevoir de profil.

Cloison absente = cartilage manquant.

Cloison déviée à gauche ou à droite = cartilage dévié soit vers la gauche, soit vers la droite.

Particularités
des narines :

- 1)  narines empâtées.
- 2)  narines récurrentes.
- 3)  narines dilatées.
- 4)  narines pincées.
- 5)  narine gauche aplatie.
- 6) narine droite aplatie.
- 7) narine gauche surélevée.
- 8)  narine droite surélevée.
- 9) nar. mobiles ou frémissantes

N. B. — Narines empâtées = très épaisses tendant à se confondre avec les parois.

Narines récurrentes = sorte de bourrelet ou trottoir intérieur faisant le tour complet de la narine.

Narines dilatées = très ouvertes.

Narines pincées = caractère opposé au précédent.

Narine gauche ou droite aplatie = narine collée au cartilage médian.

Narine gauche ou droite surélevée = narine, vue de face, ne descendant pas au même niveau que l'autre.

LÈVRES.

Nous examinerons les « lèvres » sur le profil du sujet, au point de vue : 1° de la hauteur absolue de la lèvre supérieure ou hauteur naso-labiale ; 2° de la proéminence de l'une des deux lèvres ; 3° de la largeur de la muqueuse (bande lisse et rose bordant les lèvres) ; 4° de leur épaisseur absolue ; 5° de leurs particularités.

1° Hauteur naso-labiale :

1)



petite.

2)



grande.

2° Proéminence :

1)



lèvre supér. proéminente.

2)



lèvre infér. proéminente.

3° Largeur de la bordure ou muqueuse :

1)



petite ou lèvres peu bordées

2)



grande ou lèvres larg. bord.

4° Epaisseur des lèvres :

1)








petite ou lèvres minces.

2)



grande ou lèvres épaisses.

- 1)  lèvre supérieure retroussée.
2)  lèvre inférieure pendante.
5° Particularités: 3)  sillon médian accentué.
4)  lèvres gercées.
5)  cicatrice de bec-de-lièvre.

N. B. — Hauteur naso-labiale = hauteur de la lèvre supérieure comptée du cartilage médian du nez à la ligne de la bouche.



Bordure = portion lisse et rose des lèvres.






Epaisseur des lèvres = distance entre leurs faces extérieure et intérieure.



LA BOUCHE.



La bouche est limitée par les deux lèvres qui forment, à leurs deux points de fusion, deux angles qu'on appelle coins ou commissures. La distance entre ces deux coins ou commissures détermine la dimension de la bouche fermée.

Elle est examinée : 1° au point de vue de sa dimension qui varie entre petite et grande et n'a de valeur signalétique que si elle est très petite ou très grande ; 2° au point de vue de ses particularités ; 3° synthétiquement ; 4° au point de vue de la dentition.

- 1° Dimension :
- 1)  très petite.
2)  très grande.

- 2^o Particularités:
- 1)  pincée ou bée.
 - 2)  à coins relevés.
 - 3)  à coins abaissés.
 - 4)  coin droit ou gauche abaissé.
 - 5)  oblique à droite ou à gauche.

- 3^o Synthétiquement :
- 1)  bouche lippue.
 - 2)  bouche en cœur.



- 1)  incisives découvertes.
 - 2)  incis. sup. ou inf. découvertes.
- id. larges.
- 4^o Dentition : id. chevauchant.
- id. saillantes.
- pertes des incisives.
- fausses dents, etc.



N. B. — Bouche en cœur = bouche petite à coins relevés, lèvre supérieure retroussée, largement bordée et sillon médian accentué.



Bouche lippue = bouche grande à lèvres épaisses largement bordées et lèvre inférieure pendante.







LE MENTON.

Le menton s'examine au point de vue : 1^o de son inclinaison ; 2^o de sa hauteur ; 3^o de sa largeur ; 4^o de ses particularités.

- 1^o Inclinaison:
- 1)  fuyant..
 - 2)  saillant.

- 2^o Hauteur :
- 1)  petite.
 - 2)  grande.

- 3^o Largeur :
- 1)  petite, pointu.
 - 2)  grande, carré.

- 4^o Particularités:
- 1)  menton plat.
 - 2)  id. à houppe.
 - 3)  id. à fossette.
 - 4)  id. à fossette allongée.
 - 5)  id. bilobé.
 - 6)  accentuation du sillon sus-mentonnier.

CONTOUR GÉNÉRAL DE LA TÊTE.

Connaissant les formes et dimensions des différents éléments composant le profil, il y a lieu d'étudier l'ensemble de ces éléments et le contour général du profil qui en résulte.

Pour plus de facilité, on divisera le contour de profil en deux parties distinctes dont la première comprendra la ligne qui s'étend de l'insertion des cheveux au bout du nez et qui s'appelle : profil fronto-nasal, et l'autre qui sera donnée par la position des os de la base du nez et des mâchoires et qui s'appelle : profil naso-buccal.

Le contour général de la tête s'examinera de deux façons différentes : 1° le contour de profil ; 2° le contour de face.

Le contour de profil comprendra : 1° le profil fronto-nasal ; 2° le profil naso-buccal ; 3° le profil synthétique ; 4° la hauteur du crâne ; 5° les malformations et particularités crâniennes.

A. Contour de profil.



- 1° Profil fronto-nasal :
- 1) profil continu.
 - 2) id. brisé.
 - 3) id. parallèle.
 - 4) id. anguleux.
 - 5) id. arqué.
 - 6) id. ondulé.

N. B. — Continu = front et nez ne formant qu'une seule ligne droite, sans racine.

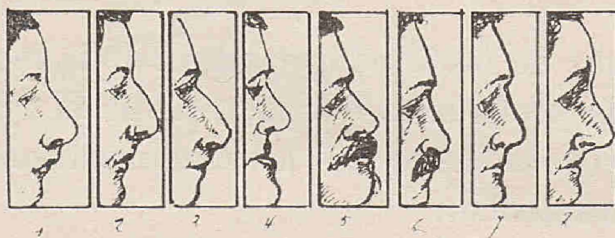
Brisé = front et nez formant une ligne brisée, peu ou pas de racine.

Parallèle = combinaison d'un front et d'un nez dont les lignes prolongées indéfiniment ne se rencontreraient jamais, racine moyenne ou grande.

Anguleux = front vertical avec un nez ayant une grande racine et une saillie grande.

Arqué = assemblage d'un front à profil courbe avec un nez vexe.

Ondulé = combinaison d'un front à profil courbe avec un nez cave.



2^o Profil naso-buccal :

- 1) proéminence dentaire.
- 2) proéminence des os du nez.
- 3) prognathe supérieur.
- 4) Id. inférieur.
- 5) Id. total.
- 6) orthognathe supérieur.
- 7) orthognaphe total.
- 8) face rentrée en dedans.

N. B. — Proéminence dentaire et des os du nez = qui dépasse de beaucoup une ligne tracée par le fil à plomb et passant par l'avant de l'œil.

Prognathe = mâchoires fortement projetées en avant de la ligne tracée par le fil à plomb.

Prognathe supérieur = mâchoire supérieure projetée en avant.

Prognathe inférieur = mâchoire inférieure et menton projetés en avant.

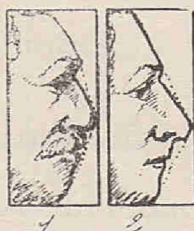
Prognathe total = mâchoires et menton projetés en avant.

Orthognathe = os des mâchoires et bas de la face affectant la forme d'une ligne droite verticale placée sur la même direction que la ligne tracée par le fil à plomb.

Orthognathe supérieur = mâchoire supérieure seule qui se trouve sur la ligne verticale.

Orthognathe total = tout le bas du visage sur la ligne verticale.

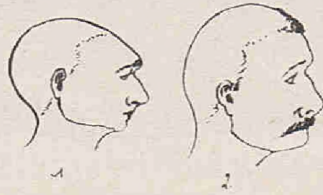
Face rentrée en dedans = profil du bas du visage en dedans de la ligne verticale ; exagération de l'orthognathisme.



3° Synthétiquement : { 1) semi-lunaire.
2) en pignon.

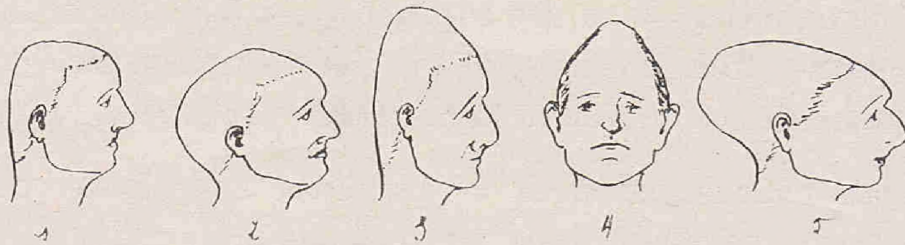
N. B. — Semi-lunaire = front fuyant, nez vexé à base abaissée ou horizontale, menton fuyant.

En pignon = front fuyant, nez rectiligne à base relevée, menton fuyant.



- 4° Hauteur du crâne :
- 1) crâne bas.
 - 2) crâne haut.

N. B. — La hauteur crânienne est prise du trou auditif à la partie la plus élevée du crâne.



5° Malformations
et particularités
crâniennes :

- 1) occiput plat.
 - 2) occiput bombé.
 - 3) tête en bonnet à poils.
 - 4) tête en « carène ».
 - 5) tête en « besace ».
- brachycéphalie.
- dolichocéphalie.

N. B. — Tête en bonnet à poils = ensemble d'un crâne haut avec un occiput plat.

Tête en carène = observée de face et ayant la forme d'une quille de navire retournée.

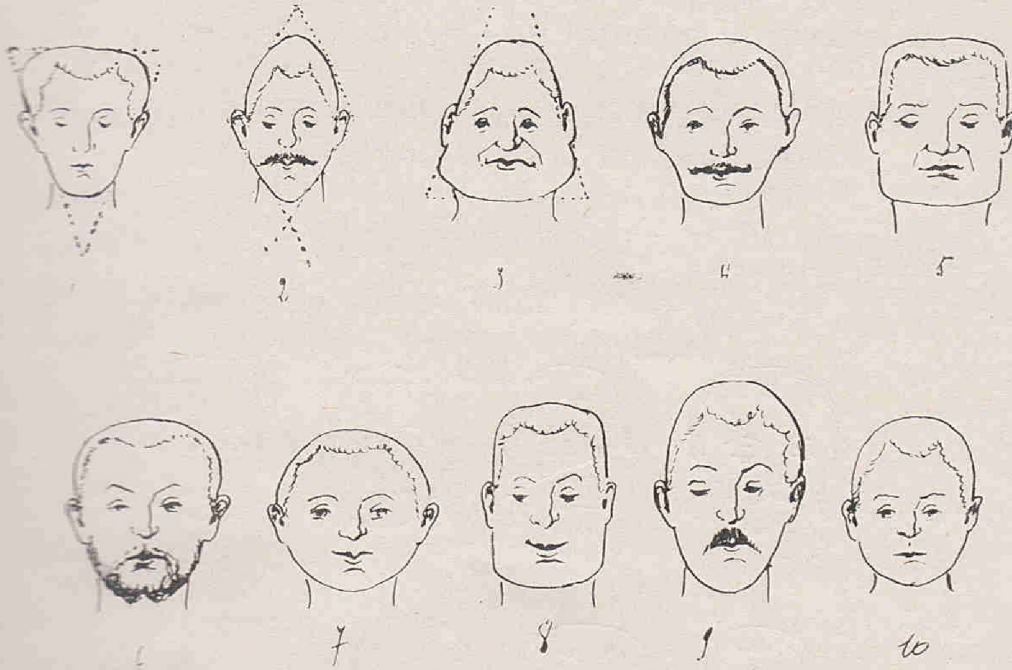
Tête en besace = ensemble d'un front fuyant prolongé avec un occiput bombé.

Brachycéphale = individu ayant un crâne très large et très court.

Dolichocéphale = individu ayant un crâne très long et très étroit.

B. Contour de face.

Le contour de face s'examine : 1^o synthétiquement ;
2^o au point de vue de la face ; 3^o l'état graisseux ;
4^o analytiquement.



1^o Synthétiquement :

- 1) contour en toupie.
- 2) id. en losange.
- 3) id. en pyramide.
- 4) id. bi-concave.
- 5) id. carré.
- 6) id. large.
- 7) id. rond.
- 8) id. rectangulaire.
- 9) id. long.
- 10) id. ovale.

N. B. — En toupie = pariétaux écartés, mâchoires rapprochées et menton pointu.

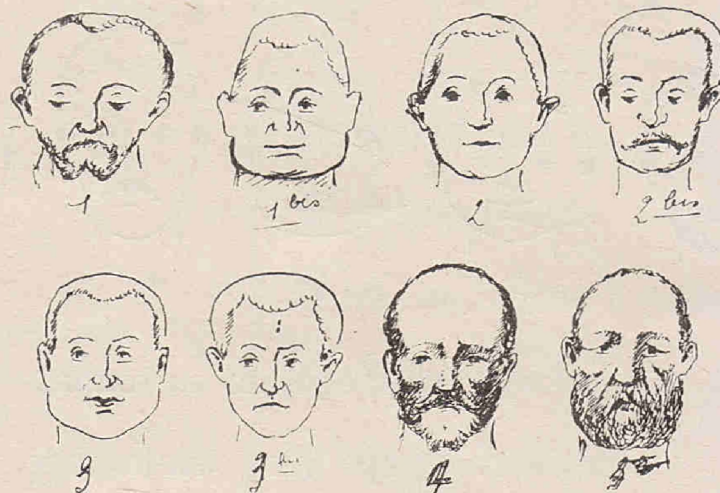
En losange = pariétaux rapprochés, zygomes écartés, mâchoires rapprochées.

En pyramide = combinaison d'un front étroit et de pariétaux rapprochés avec mâchoires largement écartées.

Bi-concave = résultat de l'étroitesse des tempes.

2° Face asymétrique, c'est-à-dire dépourvue de symétrie, soit sur la droite ou la gauche.

3° Etat grassex : $\left\{ \begin{array}{l} \text{face pleine ou grasse.} \\ \text{face osseuse ou maigre.} \end{array} \right.$



4° Analytiquement : $\left\{ \begin{array}{l} \text{1-1bis) pariétaux écartés ou rapprochés.} \\ \text{2-2bis) zygômes écartés ou rapprochés.} \\ \text{3-3bis) mâchoires écartées ou rapprochées.} \\ \text{4) pommettes saillantes.} \\ \text{5) flaccidité des chairs.} \end{array} \right.$

N. B. — Pariétaux = bandes osseuses de chaque côté du sommet de la tête.

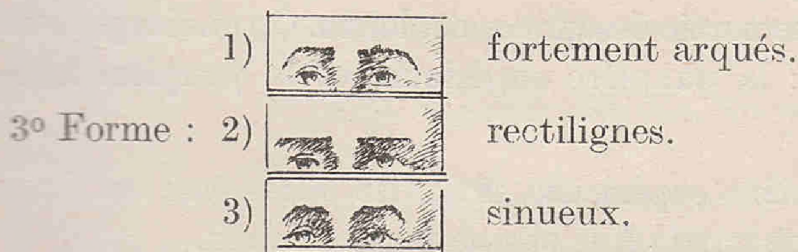
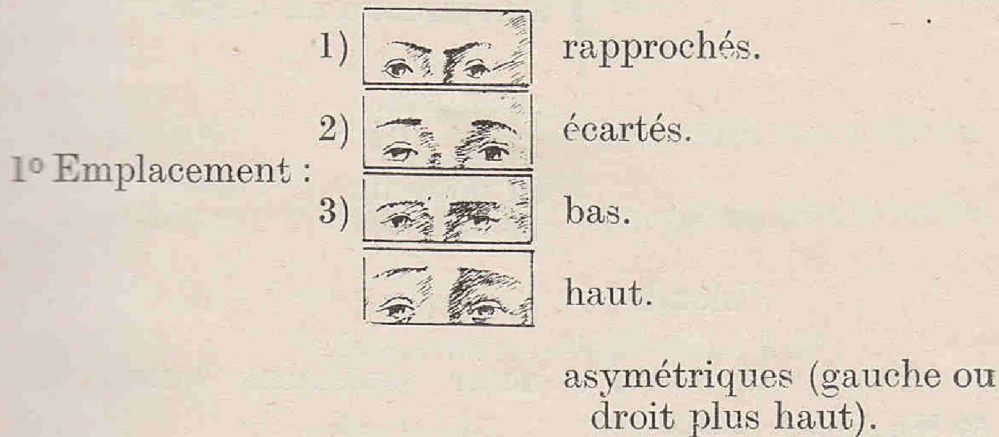
Zygômes = bandes osseuses allant du trou auditif aux pommettes.





SOURCILS.

Les sourcils jouent un rôle très important dans l'expression générale de la physionomie vue de face. L'extrémité interne du sourcil est dénommée : « tête du sourcil » ; l'extrémité externe : « queue du sourcil ».

Par le mot « sourcil » on entend le fuseau poilu et non l'arcade osseuse avec ce fuseau.

Les sourcils s'étudient au point de vue : 1° de l'emplacement ; 2° de leur direction ; 3° de leur forme ; 4° de leurs dimensions en hauteur et en largeur ; 5° de leurs particularités ; 6° de leur nuance.



- 4° Dimensions :
- | | | |
|----|---|-------------------------|
| 1) |  | courts. |
| 2) |  | longs. |
| 3) |  | étroits (ou linéaires). |
| 4) |  | larges. |

5° Remarques sur
l'implantation ou
particularités :

- clairsemés.
- clairsemés en queue.
- fournis ou drus.
- réunis.
- à maximum en queue.
- en brosse.
- en pinceau.

6° Nuance :

{	blonds	}	à noter seulement quand elle tranche avec celle des cheveux.
	roux		
	noirs		

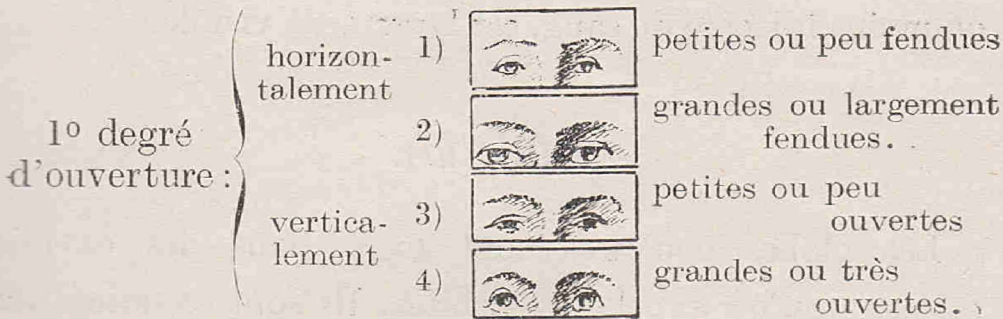
LES PAUPIÈRES.

Les paupières sont des boutonnières par lesquelles on aperçoit une partie des globes oculaires. On envisage deux paupières : la paupière supérieure et la paupière inférieure.

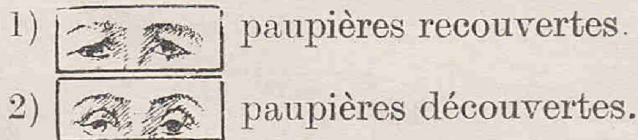
La paupière supérieure se divise elle-même en deux parties : une partie fixe et une partie mobile.

L'espace laissé libre par l'ouverture de la paupière supérieure et la paupière inférieure est désigné sous le nom de fente palpébrale. On envisage cette fente palpébrale au point de vue de son degré d'ouverture : d'abord horizontalement, puis verticalement.

Les paupières sont donc examinées au point de vue :
1° de leur degré d'ouverture ; 2° du modèle de la paupière supérieure ; 3° des particularités.



2° Modelé de la paupière supérieure :



3° Particularités :

- angle externe relevé ou abaissé.
- yeux bridés.
- paupière sup. gauche ou droite tombante.
- débordement externe ou entier des paupières supérieures.
- paup. infér. à bourrelet, à poche, ridées.
- paup. échancrées, rouges, renversées.
- paup. dégarnies de cils, chassieuses.

N. B. — Yeux bridés = partie mobile et découverte de la paupière supérieure possédant la forme d'un demi-



croissant qui, au lieu de se terminer en pointe, extérieurement et intérieurement, s'élargit régulièrement d'un angle à l'autre.

Paupières chassieuses = ouverture de la fente petite par suite d'une inflammation chronique des paupières. Les bords ciliaires sont gonflés et très rouges.

Paupières inférieures renversées = paupières inférieures renversées en dehors. La muqueuse interne, plus ou moins injectée de sang, est largement visible.

GLOBES.

Les globes oculaires sont logés dans des cavités osseuses qu'on appelle les orbites. Ils sont examinés au point de vue : 1° de leur saillie ; 2° de leurs particularités.

- 1° Saillie :
- | | | |
|----|---|-------------------------------|
| 1) |  | petite (ou globes enfoncés). |
| 2) |  | grande (ou globes saillants). |

- 2° Particularités :
- | | |
|---|---|
| } | iris relevé. |
| | strabisme gauche ou droit convergent. |
| | strabisme gauche ou droit divergent. |
| | strabisme double convergent ou divergent. |

N. B. — Iris relevé = bande blanche de la sclérotique entre l'iris et la paupière inférieure.

Strabisme convergent = regard dirigé en dedans.

Strabisme divergent = regard dirigé en dehors.

ORBITES.

Les orbites sont les cavités osseuses logeant les globes oculaires. On les envisage au point de vue : 1° de la hauteur ou ouverture ; 2° de leurs particularités.

- 1° Hauteur ou ouverture :
- | | | |
|----|---|------------------|
| 1) |  | orbites petites. |
| 2) |  | orbites grandes. |

- 2° Particularités: {
- orbites excavées.
 - orbites pleines.

N. B. — Orbites excavées = combinaison de globes enfoncés avec paupières découvertes.

Orbites pleines = combinaison de globes saillants avec paupières supérieures recouvertes.

INTEROCULAIRE.

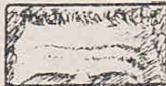




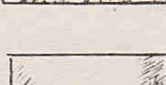













On nomme interoculaire, la distance qui sépare l'angle interne des yeux.

Cet intervalle, lorsqu'on le dit moyen, est égal à la dimension transversale d'un œil. En conséquence, on notera :

Interoculaire grand, lorsque cette distance est plus grande. Interoculaire petit, lorsque cette distance est plus petite.

RIDES.

Les rides se répartissent en trois groupes : 1^o les rides du front ; 2^o les rides oculaires (yeux) ; 3^o les rides buccales (bouches) ; 4^o les rides diverses.

- | | | | |
|----------------------------------|----|---|--|
| 1 ^o Rides frontales : | 1) |  | totale. |
| | 2) |  | médiane. |
| | 3) |  | courbe. |
| | 4) |  | arquée. |
| | 5) |  | rectiligne. |
| | 6) |  | sinueuse. |
| 2 ^o Rides oculaires : | 1) |  | intersourcilière verticale ou médiane. |
| | 2) |  | intersourcilière unilatérale à gauche ou à droite. |
| | 3) |  | intersourcilière oblique à gauche ou à droite. |
| | 4) |  | sillon horizontal de la racine du nez. |
| | 5) |  | circonflexe intersourcilier. |
| | 6) |  | triangle intersourcilier. |
| 3 ^o Rides buccales : | 1) |  | sillon naso-labial accentué. |
| | 2) |  | sillon jugal. |
| | 3) |  | sillon sus-mentonnier. |
| 4 ^o Diverses : | 1) |  | temporales ou pattes d'oie. |
| | 2) |  | tragiennes. |
| | 3) |  | verticales ou horizontales du cou. |
| | 4) |  | joues à fossettes. |

triple et multiple.
—
double
—
Unique

CORPULENCE.

Cou.

Longueur :	{ court. long.
Largeur :	{ mince ou maigre. gros ou gras.
Particularités :	{ larynx saillant (pomme d'Adam). double menton. goitre. bourrelet occipital.

Carrure.

Inclinaison :	{ horizontale. intermédiaire. oblique. épaule gauche tombante. épaule droite tombante.
Largeur :	{ petite. moyenne. grande.
Ceinture :	{ petite moyenne. grande.

Expression habituelle
de
la physionomie :

étonnée.
souriante.
moqueuse.
méditative.
souffrante.
grimaçante.
air dur.
énergique.
hautain.
solennel.

L'ATTITUDE.

Dans la rubrique attitude, nous mentionnerons :
1° le port de la tête et l'inflexion du cou ; 2° le degré de
rotondité du dos ; 3° la posture habituelle des bras et
des mains ; 4° l'attitude en général ; 5° saillie des
épaules.

1° Port de tête et
inflexion du cou :

tête penchée en avant.
tête penchée en arrière.
tête déjetée à gauche.
tête déjetée à droite.

2° Degré de rotondité
du dos :

considéré verticalement pour
l'inflexion de la colonne verté-
brale (voûte) et horizontale-
ment pour la saillie des épaules.

	sur les hanches.
3 ^o Posture habituelle	dans les poches du pantalon.
des bras et des mains :	dans l'entournure du gilet.
	croisés sur la poitrine.
	raide.
4 ^o Attitude en général :	voûtée.
	nonchalante.
Epaules :	saillantes.
	effacées.
Jambes :	arquées.
	cagneuses, etc.

ALLURE GÉNÉRALE.

Par allure générale on comprend : la démarche ; le geste et la mimique du regard et des autres organes de la tête.

	lente.
	à petits pas.
	légère.
	sautillante ou inversement.
	souple ou raide.
Démarche :	en chaloupe.
	en flexion.
	boiteuse à gauche ou à droite.
	pieds bots.
	pointe des pieds tournée en dedans.
	id. exagérément en dehors.

Gesticulation : { nulle ou abondante des doigts.
id. de la main.
id. des bras.
id. de la tête.
gaucher.

Regard : { fixe ou mobile.
lent ou rapide.
 franc ou fuyant.
 en coulisse.
 myope.
 presbyte.
 clignotant.
 porte monocle, lorgnon ou lunettes.

Tics et mimiques : { des sourcils.
des paupières.
du nez.
de la bouche.
fume.
chique.
prise.
se ronge les ongles.
ongles soignés.
mouvement oscillatoire du globe oculaire.

VOIX ET LANGAGE.

Vice d'articulation : {
bégaiement.
hésitation.
bredouillement.
blésité.
chuintement.
zézaïement.
grasseyement.
nasonnement.

Timbre : {
voix grasse.
voix aiguë.
voix féminine chez l'homme ou **inversement**

Parler : {
faubourien.
campagnard en indiquant contrée.
picardien.
méridional, etc.

Accent étranger : son origine ; porte-t-il sur voyelles, consonnes ; déplacement de l'accent tonique, etc.

HABILLEMENT.

Neuf ou vieux ; col, cravate, chaussure, canne, gants, bagues, etc.

CHAPEAU.

Sa forme, sa désignation à la mode du jour. Coiffé en avant ou en arrière, à gauche ou à droite, etc.

PRÉSOMPTIONS SOCIOLOGIQUES.

Origine ethnique ou sociale, éducation, profession, antécédents de toute nature.

MARQUES PARTICULIÈRES.

Cicatrices, grains de beauté (noevus), tatouages, en indiquant, outre l'indication, la nature, la forme, la dimension et la direction.

OBSERVATIONS ANTHROPOMÉTRIQUES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Age réel ou apparent.

Taille, hauteur du buste, longueur de l'oreille droite.

Autres mensurations qui s'écarteraient de la moyenne.

Particularités remarquables de l'oreille gauche.

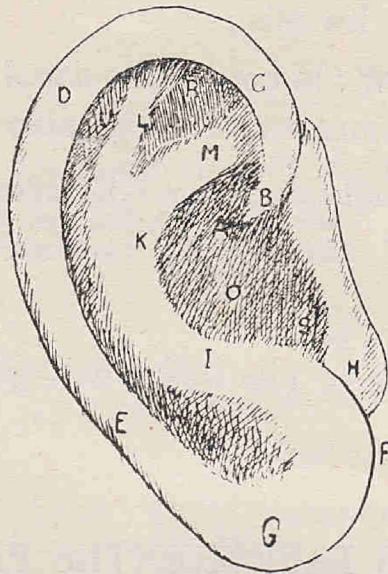
Forme de la main : étroite ou large ; courte ou longue ; maigre ou grasse (potelée) ; doigts noueux, poilus ; bout des doigts effilé, carré, spatulé, etc.

Formule digitale.

CHEVEUX.

Insertion frontale :	{	circulaire.
		rectangulaire.
		en pointes montantes.
Calvitie :	{	frontale.
		tonsurale.
		fronto-pariétale.

L'OREILLE.



Definition

A. B	bordure ornementale	H. B	tragus
B. C	" antérieure	H. I	antitragus
C. D	" supérieure	I. K.	pli inférieure
D. E	" postérieure	K. L	" supérieure
G	Lobe	K. M	median
F	point d'attache au lobe à la face	O	conque
F. H.	zone d'adhérence au lobe à la face	U. V	fossette nasculaire
R	fossite auriculaire	S.	canal intertragus.

L'oreille est le facteur d'identification le plus important de tout le visage. C'est la partie du corps qui subit le moins de variations de forme.

L'oreille se composant d'une série de saillies et de dépressions, il suffira de décrire soit les unes, soit les autres.

On envisagera donc successivement les cinq parties suivantes :

- 1^o la bordure de l'oreille ou hélix ;
- 2^o le lobe ;
- 3^o le tragus ;
- 4^o l'antitragus ;
- 5^o les plis ou anthélix, la forme générale, l'écartement et la conque.

L'oreille se compose :

1^o de reliefs qui sont : la bordure, le lobe, le tragus, l'antitragus et les plis ;

2^o de creux qui sont : la conque, le canal intertragien, la fossette naviculaire et la fossette digitale.

La bordure de l'oreille se divise elle-même en bordure originelle, bordure antérieure, bordure supérieure, bordure postérieure.

Les plis se divisent en plis inférieurs, plis supérieurs, pli médian.

ANALYSE DES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'OREILLE DROITE.

Bordure originelle.

Elle prend naissance dans la conque. Elle est envisagée au point de vue de sa longueur qui peut-être :

Longueur : $\left\{ \begin{array}{l} \text{nulle.} \\ \text{petite.} \\ \text{légèrement petite.} \\ \text{moyenne.} \\ \text{légèrement grande.} \\ \text{grande.} \\ \text{très grande.} \end{array} \right.$

Bordure antérieure.

Ne fait l'objet d'aucune rubrique, étant à peu près la même dans toutes les formes d'oreilles.

Bordure supérieure.



S'envisage au point de vue de la largeur de l'ourlet, c'est-à-dire bourrelet charnu, dont elle est formée. On y répond par :

Largeur de l'ourlet :

}	plate.
	petite.
	légèrement petite.
	moyenne.
	légèrement grande.
	grande.
	très grande.

Bordure postérieure.



S'envisage de la même façon que la précédente et se renseigne par les mêmes termes. Seulement, indépendamment de la largeur de son ourlet, elle est aussi examinée au point de vue de son degré d'ouverture.

Elle se signale comme suit :

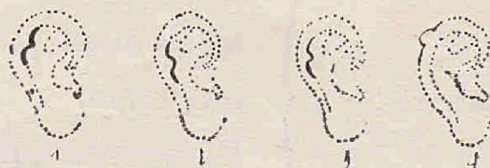
1° Largeur de l'ourlet :

}	plate.
	petite.
	légèrement petite.
	moyenne.
	légèrement grande.
	grande.
	très grande.

2° Degré d'ouverture
de l'ourlet :

} ouverte.
intermédiaire.
adhérente.

Le point où la bordure supérieure et la bordure postérieure se rejoignent est parfois le siège d'un développement cartilagineux tout spécial que nous classerons dans les particularités et que nous désignerons par les termes ci-après :



1) nodosité darwinienne.
2) élargissement darwinien.
3) saillie darwinienne.
4) tubercule darwinien.

Particularités : }
bordure froissée.
bordure échancrée, déchiquetée,
amputée.
gelée, fondue au niveau de la pointe
inférieure de la fossette naviculaire

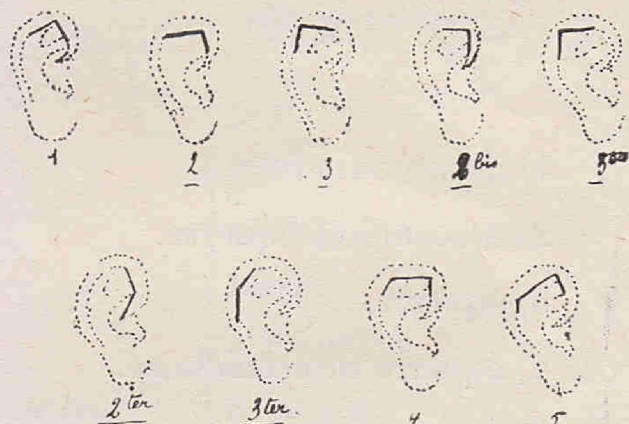
N. B. — Nodosité darwinienne = durcissement du cartilage se trouvant entre la bordure supérieure et la bordure postérieure, peu apparente à la vue, mais perceptible au toucher.

Élargissement darwinien = boursoufflure se trouvant au même point que le précédent.

Saillie darwinienne = callosité qui affecte la forme d'une dent de scie au même point que les précédentes.

Tubercule darwinien = protubérance ronde et isolée, plus ou moins blanche d'aspect, située au point indiqué plus haut.

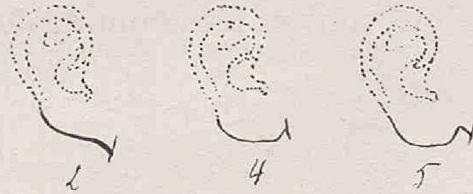
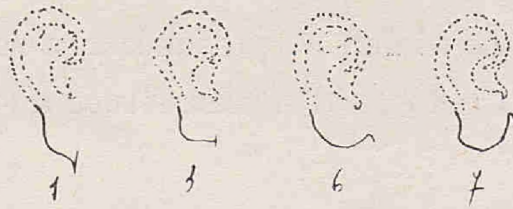
Restent enfin les particularités du contour de la bordure supérieure qui sont notées comme suit :



- 1) contour supérieur aigu.
- 2) contour supéro-antérieur aigu.
- 2bis) équerre.
- 2ter) obtus.
- 3) contour supéro-postérieur aigu.
- 3bis) équerre.
- 3ter) obtus.
- 4) contour supérieur bicoudé.
- 5) contour supérieur obtus aigu.

LE LOBE.

Le lobe est la partie molle de l'oreille qui commence au point ou finit la bordure et s'attache à la joue Il est examiné au point de vue : 1° de son contour ; 2° de son adhérence ; 3° du modelé ; 4° de sa hauteur ; 5° de ses particularités.



- Contour ;
- 1) descendant.
 - 2) descendant équerre.
 - 3) équerre.
 - 4) équerre intermédiaire.
 - 5) équerre intermédiaire descendant.
 - 6) intermédiaire.
 - 7) golfe.

- Adhérence
à la joue :
- très fondue.
 - fondue.
 - légèrement fondue.
 - intermédiaire.
 - légèrement séparée.
 - séparée.
 - très séparée.

- Modelé :
- traversé.
 - intermédiaire.
 - uni.
 - éminent.

Hauteur :	}	très petite.
		petite.
		légèrement petite.
		moyenne.
		légèrement grande.
		grande.
Particularités :	}	très grande.
		percé.
		fendu.
		étroit.
		large.
		à fossette.
		à virgule.
		à îlot.
		inclinaison oblique interne.
inclinaison oblique externe.		
à torsion antérieure.		
ride oblique postérieure.		

N. B. — Modelé intermédiaire = sillon traversant le lobe et peu visible.

Modelé uni = sans aucun sillon ni éminence.

Modelé éminent = lobe formant un mamelon.

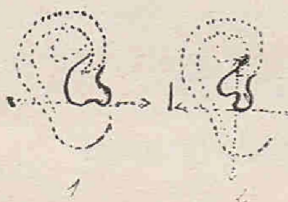
Modelé traversé = fossette naviculaire se prolongeant à travers le lobe en un sillon accentué jusqu'à la joue.

Lobe percé ou fendu = résultat du port des boucles d'oreilles.

ANTITRAGUS.

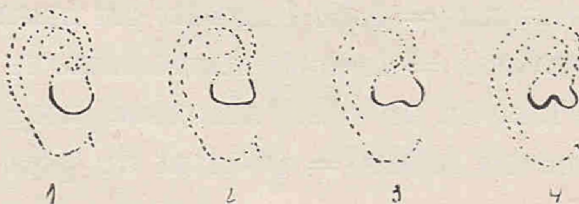
L'antitragus est la saillie cartilagineuse, en forme de triangle arrondi, qui se trouve en regard du tragus. La base de ce triangle est adjacente au lobe.

L'antitragus est envisagé sous trois rapports qui sont :
1° l'inclinaison ; 2° le profil ; 3° le renversement (rapports de forme) et sous le rapport de dimension ; 1° le volume et enfin les particularités.

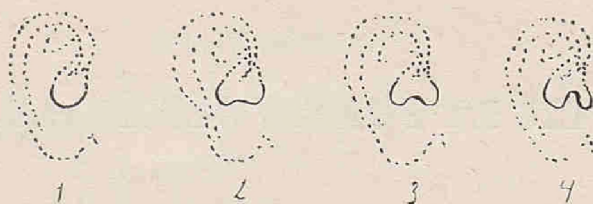


- Inclinaison :
- 1) {
 - très horizontal.
 - horizontal.
 - légèrement horizontal.
 - intermédiaire.
 - 2) {
 - légèrement oblique.
 - oblique.
 - très oblique.

- Renversement :
- {
 - versé.
 - intermédiaire.
 - droit.



- Profil :
- 1) cave.
 - 2) rectiligne.
 - 3) intermédiaire.
 - 4) saillant.



- Volume :
- 1) nul.
 - 2) petit.
légèrement petit.
 - 3) moyen.
légèrement grand.
 - 4) grand.
très grand.
- Particularités :
- tragus pointu.
 - tragus bifurqué.
 - antitragus fusionné.
 - tragus et antitragus poilus.
 - incisure post-antitragienne.
 - canal intertragien très étroit.
 - pointe naviculaire en fossette.

N. B. — Tragus = saillie cartilagineuse se trouvant en avant du conduit auditif et séparée de l'antitragus par le canal intertragien.

Antitragus fusionné = antitragus montant dans la conque et se soudant à la bordure originelle.

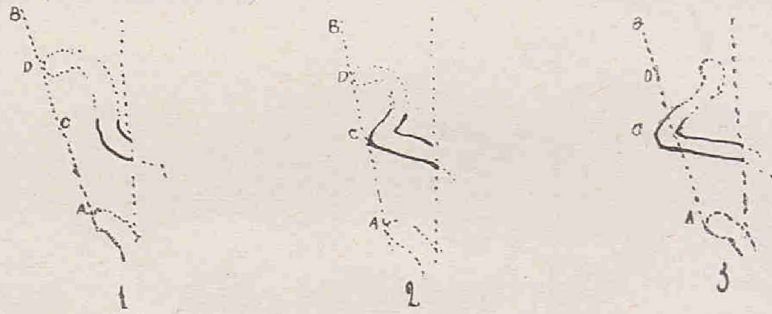
Tragus bifurqué = présentant deux pointes.

Incisure poste-antitragienne = ride verticale existant à l'arrière de l'antitragus.

Canal intertragien très étroit = tragus et antitragus très rapprochés.

Pointe naviculaire en fossette = bas de la fossette naviculaire se creusant et s'arrondissant au lieu de diminuer peu à peu de profondeur.

PLIS ET FORME GÉNÉRALE.



Pli inférieur ou coupe horizontal	1)	très cave.
		cave.
		légèrement cave.
	2)	intermédiaire.
		légèrement vexe.
		vexe.
3)	très vexe.	

N. B. — Le pli inférieur est situé entre l'antitragus et a bordure postérieure. Il est envisagé au point de vue de sa position par rapport à la posture postérieure.

Pli supérieur :	}	nul.
		effacé.
		légèrement effacé.
		intermédiaire.
		légèrement accentué.
		accentué.
		très accentué.

N. B. — Le pli supérieur n'est envisagé qu'au point de vue de la saillie et de la convexité qu'il présente.

Forme générale :	}	triangulaire.
		rectangulaire.
		ovale.
		ronde.
Ecartement :	}	supérieur.
		postérieur.
		inférieur.
		total ou pédonculé.
		collée supérieurement, écartée inférieurement.
		cassée à l'antitragus.

N. B. — Ecartement total ou pédonculé = ensemble de l'oreille, y compris le lobe uniformément écarté du crâne.

Particularités des plis :	}	pli supérieur à plusieurs branches.
		pli supérieur joignant la bordure.
		hématome.
		pli médian horizontal.
Particularités de la conque :	}	conque basse ou haute.
		id. étroite ou large.
		id. repoussée.
		id. traversée par bordure origi.
		origines contiguës.
		origines largement séparées.
Particularités d'insertion et d'écartement :	}	oreille à insertion verticale.
		oreille à insertion très oblique.

N. B. — Hématome = boursoufflure indurée produite par la résorption d'abcès et très fréquente chez les lutteurs professionnels.

On nomme bordure originelle, origine de l'hélix et le pli médian, origine de l'anthélix. Ces deux origines sont parfois contiguës ou très éloignées.

LES CHEVEUX.

Les cheveux sont examinés au point de vue : 1^o de leur nature ou degré d'ondulation ; 2^o du tracé de leur insertion frontale ; 3^o de leur abondance ; 4^o de leur nuance.

1 ^o Nature des cheveux :	}	cheveux droits.
		id. ondés.
		id. bouclés.
		id. frisés.
		id. crépus.
		id. laineux.

N. B. — Cheveux droits = cheveux gros ou fins, raides ou souples, ne décrivant aucune ondulation.

Cheveux ondés = cheveux décrivant une courbe plus ou moins accentuée.

Cheveux bouclés = cheveux formant vers leur fin un anneau assez large et souvent incomplet (voir si les boucles sont naturelles ou artificielles).

Cheveux frisés = cheveux formant sur toute leur longueur des anneaux plus petits et moins souples que les bouclés.

Cheveux crépus = anneaux plus petits que les frisés et s'enroulant avec leurs voisins.

Cheveux laineux = cheveux courts qui s'entortillent avec leurs voisins et forment des touffes très semblables à celles de la toison du mouton.

2^o Insertion : {
circulaire.
rectangulaire.
en pointes.

3^o Abondance : {
clairsemés.
abondants.
calvitie frontale.
calvitie tonsurale.
calvitie pariétale.
alopécie.

N. B. — Signaler si l'individu porte perruque.

4^o Nuance : {
blonds.
châtains.
châtain-noir.
noirs.
roux.
roux-blonds.
grisonnants
blancs. } Ton; {
clair.
moyen.
foncé.

Coupe = désignation à la mode du jour.

Particularités : {
mèche de nuance différente.
albinos.
teints.
perruque.
teigneux.
pelade, etc.

N. B. — Albinos = blanc mat et blafard (pâle décoloré)

Teigneux = qui a la teigne.

LA BARBE.

La barbe est examinée au point de vue de : 1^o sa nuance qui suit la même progression que celle des cheveux ; 2^o son ton ; 3^o ses particularités ; 4^o la nature des poils ; 5^o l'emplacement naturel et le degré d'abondance ; 6^o la coupe.

Nuance :	}	blonde.	}	Ton :	}	clair.
		châtain.				moyen.
		châtain-noir.				foncé.
		noire.				
		rousse.				
		roux-blond.				
		roux-châtain.				
		grissonnante.				
		blanche.				

Particularités :	}	mélangée de... et de...
		albinos.
		teinte.

N. B. — Albinos = blanc mat et blafard (pâle décoloré)

Nature des poils :	}	raides.
		souples.
		droits.
		ondés.
		bouclés.
		frisés.

Emplacement naturel degré d'abondance :	}	naissante	}	Clairsemée ou abondante, en complétant, s'il y a lieu, par la désignation des parties glabres.
		moustaches		
		favoris		
		de bouc		
		en collier		
		entière		
		face glabre		

Coupe : { fer à cheval, mouche, collier, barbiche fran-
çaise, barbiche et collier à l'américaine, men-
ton rasé, favoris divers avec ou sans mous-
taches, etc.

TEINT.

Le teint est envisagé au point de vue de : 1^o sa pigmen-
tation ; 2^o sa sanguinolence ; 3^o ses particularités.

Pigmentation : { petite.
moyenne.
grande.

N. B. — Pigmentation = couleur plus ou moins brune
de la peau.

Sanguinolence : { petite.
moyenne.
grande.

N. B. — Sanguinolence = quantité de sang qui
apparaît sous la peau.

Particularités : { teint halé.
pileux.
jaune.
cireux.
chlorotique.
rousseurs.
éruption.
taches pigmentaires, acné.

N. B. — Teint halé = teint bruni-bronzé.

Teint pileux = blanc mat et blafard.

Teint cireux = qui est de la couleur de la cire.

Teint chlorotique = teint jaune verdâtre (maladie du sang) provenant de la chlorose.

Eruption = sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau.

Acné = maladie de la peau ayant pour cause une lésion ou un trouble fonctionnel des glandes sébacées et pilaires.

RACE.

On indique, le cas échéant, le type ou caractère ethnique du sujet, soit de race : 1^o nègre ; 2^o mulâtre ; 3^o chinois ; 4^o arabe ; 5^o gitane ; 6^o métis, etc.

L'ŒIL.

La forme générale de l'œil étant déjà traitée à la rubrique « Paupières », nous ne verrons ici que la couleur de l'œil, c'est-à-dire de « l'iris gauche » ou partie ronde et colorée de l'œil qui se trouve englobée dans la sclérotique ou blanc de l'œil et qui touche à sa partie supérieure la paupière supérieure, et à sa partie inférieure la paupière inférieure.

L'œil ou l'iris est envisagé au point de vue de sa coloration.

L'iris se divise en trois parties : 1^o la pupille ou cercle central noir qui se trouve au milieu de l'iris et qui ne change jamais de couleur, puisque c'est un trou qui réunit les rayons visuels ; 2^o l'auréole ou partie qui confine à la pupille ; 3^o la périphérie ou zone externe voisine du blanc de l'œil ou sclérotique.

L'auréole est envisagée sous trois caractères différents : 1^o sa forme ; 2^o sa nuance ; 3^o son ton.

La périphérie est envisagée sous deux caractères : 1^o sa nuance ; 2^o son ton.

Les nuances de l'auréole et de la périphérie, qui formeront ensemble la couleur de l'iris, seront divisées en deux catégories bien distinctes que nous appellerons : 1^o yeux impigmentés, c'est-à-dire dépourvus de pigment et ne présentant qu'une teinte bleue, azurée, intermédiaire, violacée ou ardoisée, et 2^o les yeux pigmentés dans lesquels entre, en plus du fond bleu, une certaine quantité de pigment soit jaune, orange, châtain, marron.

Nous aurons donc le tableau suivant :

L'auréole.

Forme : $\left. \begin{array}{l} \text{dentelée.} \\ \text{concentrique.} \\ \text{rayonnante.} \end{array} \right\}$

N. B. — Dentelée en forme de dents.

Nuance : $\left. \begin{array}{l} \text{pâle.} \\ \text{jaune.} \\ \text{orangée.} \\ \text{châtain.} \\ \text{marron.} \end{array} \right\} \text{Ton : } \left\{ \begin{array}{l} \text{clair.} \\ \text{moyen.} \\ \text{foncé.} \end{array} \right.$

La périphérie.

Nuance : $\left. \begin{array}{l} \text{azurée.} \\ \text{intermédiaire.} \\ \text{violacée.} \\ \text{ardoisée.} \\ \text{jaunâtre.} \\ \text{verdâtre.} \end{array} \right\} \text{ Avec ou sans pigments. } \left\{ \text{Ton : } \left\{ \begin{array}{l} \text{clair.} \\ \text{moyen.} \\ \text{foncé.} \end{array} \right. \right.$

Avec pigment, c'est-à-dire jaune, orange, châtain ou marron.

L'iris.

Impigmentés.

1) Bleus :	}	azuré.
		intermédiaire.
		violacé.
		ardoisé.
		pâle.

Pigmentés.

Fond bleu :	}	2) jaune.	}	clair.
		3) orange.		moyen.
		4) châtain.		
		5) en cercle.		
		6) marron : verdâtre.		
		7) pur.		

Intermédiaire violacé = bleu ayant une teinte violette.

Ardoise = teinte qui se rapproche de la couleur de l'ardoise, c'est-à-dire bleu gris sale.

Pigment jaune = ou couleur de la paille sèche, ou de la fleur de soufre ou de l'écorce de citron.

Pigment orange = couleur de l'écorce d'orange.

Pigment châtain = enveloppe desséchée de la noisette.

Pigment marron = écorce de marron d'Inde frais, plus velouté, plus brillant et en somme plus abondant que le pigment châtain.

PARTICULARITÉS DE L'ŒIL.

Œil truité, c'est-à-dire présentant dans l'iris des taches brunes.

Yeux à secteurs = iris présentant sur sa moitié gauche ou droite une zone nettement découpée d'une coloration plus foncée que le reste.

Yeux vairons = coloration de l'iris droit différant notablement de celle de l'iris gauche.

Yeux à cercle nacré ou sénile = périphérie partiellement masquée par un cercle nacré ; se trouve chez les vieillards.

Yeux à zone concentrique grisâtre = bande grise moins large qu'un millimètre qui borde le contour de la pupille.

Yeux à pupille dilatée = c'est-à-dire, vue au grand jour est plus large que normalement.

Yeux à pupille piriforme = en forme de poire.

Yeux à pupille excentrique = pupille ne se trouvant plus au centre de l'iris et portée vers le bord.

Légère ou forte taie sur l'œil gauche ou droit = iris et pupille envahis partiellement par un voile grisâtre.

Amputation de l'œil droit ou gauche.

Œil de verre.



LE SIGNALEMENT ANTHROPOMÉTRIQUE

Les mesures qui constituent le signalement anthropométrique sont :

- La taille avec degré de voûte que peut avoir le sujet ;
- L'envergure ou longueur des bras étendus en croix ;
- Le buste ou hauteur de l'homme assis ;
- La longueur de la tête prise du point le plus creux de la racine du nez au point le plus saillant de l'occiput ;
- La largeur de la tête prise du point le plus saillant des pariétaux ;
- La largeur de la face ou l'écartement bizygomatique ;
- La longueur de l'oreille droite prise de la bordure supérieure au point le plus bas du lobe ;
- La longueur du pied gauche ;
- La longueur du médus gauche ;
- La largeur de l'auriculaire gauche ;
- La longueur de la coudée gauche prise du coude à l'extrémité du médus.

La taille, la hauteur du buste et la longueur de l'oreille droite doivent figurer en tout état de cause sur un signalement descriptif.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface	5
Echelle indiquant pour la taille et pour la longueur d'oreille, la correspondance entre le chiffre et les termes de l'échelle de dimensions	7
Front	8
Racine du nez	12
Nez	13
Lèvres	21
Bouche	22
Menton	24
Contour général de la tête	25
Contour de profil	25
Contour de face	29
Sourcils	31
Paupières	32
Globes	34
Orbites	35
Interoculaire	35
Rides	36
Corpulence : { cou	37
{ carrure	37
Expression habituelle de la physionomie	38
Attitude	38
Allure générale.	39
Voix et langage	41

Habillement	41
Coiffure	41
Présomptions sociologiques	42
Observations anthropométriques et renseignements divers	42
Oreille droite	43
Cheveux	54
Barbe	56
Teint	57
Race	58
Œil	58
Signalement anthropométrique	62
